

Les Rencontres nationales de la Marche en Ville

Appel à contributions

Date de début : 17 Juillet 2023 19:00

Lieu : Reims

Organisé par : Place aux piétons

Source de l'information :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeiBHEyLYDVBdcR3twjvdJ_NT6kR2qCpCA80gXDUR2vKiMtCGusp=pp_url

Redécouverts par les français depuis plusieurs années les bienfaits de la marche, en termes de santé et de lutte contre la sédentarité, sont aussi un passeport pour la ville de demain : frugale, décarbonée, ouverte à tous sans distinction d'âge et de classes sociales.

Une première journée sur cette thématique a eu lieu à Marseille en septembre 2021. Une nouvelle rencontre de deux jours prendra place à Reims les 9 et 10 novembre 2023. Ces journées comprendront 4 ateliers :

- Pour une ville à hauteur de piéton
- Pour une ville inclusive : des espaces publics accessibles à tous
- Pour une ville sensible : rendre la ville désirable
- Pour une ville vivante : les flux piétons pour la ville active

Nous souhaitons, à l'occasion de ces ateliers, recueillir les expériences innovantes, les bonnes pratiques, les nouvelles méthodes de développement de la marche en ville.

THEMATIQUES DES ATELIERS

1 - Pour une ville à hauteur de piéton

Marcher en ville, c'est disposer d'un environnement adapté à tous les types d'utilisateurs et dans tous les points de la ville. Il s'agit, d'une part, d'accueillir les trajets du quotidien et notamment de favoriser la place de l'enfant et des personnes âgées dans la ville et, d'autre part d'organiser la continuité des cheminements pour tous. La sécurité et la prise en compte de l'évolution des mobilités et des conflits d'usage sont une des conditions du retour de la marche en ville.

Cet atelier réunira les contributions qui traitent de la prise en compte des piétons dans tous les secteurs de la ville, dans les quartiers et, en particulier, de la pratique de la marche dans le périurbain où le contexte est moins favorable en raison des distances et de la moins bonne offre de transport.

2 - Pour une ville inclusive : des espaces publics accessibles à tous

Les enfants et les piétons âgés sont un peu « les oubliés de la circulation », comme les personnes à mobilité réduite et celles qui sont en situation de handicap. La qualité des sols, les aménagements de détail, l'offre d'aménités (toilettes, fontaines) et leur définition en participation avec les usagers sont des éléments clés de la marche en ville. En particulier, comment concilier les besoins des différents types de handicap, moteur et visuels ? Comment rendre la marche du quotidien et marche plaisir pour les femmes qui subissent la marche (types de tâches, sécurité) pour lesquelles elles ne la choisissent ?

3 - Pour une ville sensible : rendre la ville désirable

Depuis plus de 50 ans, les conditions de la marche en ville se sont détériorées en raison de l'évolution de la ville, de l'augmentation de sa surface construite, et de l'augmentation de la circulation automobile. Le « tout voiture » a remplacé les modes actifs et notamment la marche qui est plus utilisée pour les loisirs que pour les trajets quotidiens. Cet atelier s'attachera à mettre en valeur les objets et les outils qui procurent du plaisir au marcheur et notamment l'apaisement de la ville : comment améliorer simultanément santé et bien-être, découverte culturelle et marche en ville. Cette problématique sera mise en perspective avec l'évolution des conditions climatiques.

4 - Pour une ville vivante : les flux piétons pour la ville active

La pratique de la marche contribue à la santé, à réduire le nombre de trajets motorisés et les nuisances qu'ils provoquent, à favoriser les interactions entre les habitants, à sécuriser la ville en soirée, à animer les pôles urbains et à soutenir le commerce de proximité... A ces bénéfices directs, d'autres mécanismes (externalités positives et négatives) concourent à produire des retombées économiques indirectes.

L'atelier sera introduit par les premiers résultats du groupe de travail initié par Rue de l'Avenir sur les retombées économiques de la marche en ville. Il est ouvert à toutes les contributions qui pourraient enrichir le thème de l'économie de la marche : relations avec les transports en commun, aide des TIC, support pour l'économie locale, reconversion du BTP, etc.

Informations pratiques :

MODALITES PRATIQUES

Réponse à l'appel à contribution :

- Titre de l'intervention, description résumée (600 caractères maximum, voir plus loin formulaire à remplir)
Pour les présentations retenues :
- Format de l'intervention : 10 diapositives – 10 minutes de présentation
- Suite de l'intervention : un article de 2 feuillets (2 X 1500 caractères) + une illustration.

CALENDRIER

Date limite d'envoi des propositions de contributions : lundi 17 juillet

Réponse aux contributeurs : lundi 11 septembre

Date limite de l'envoi des diaporamas format PPT (pour les propositions retenues) : lundi 30 octobre

ENVOI DES REPONSES

Remplir le formulaire via ce lien : [Formulaire appel à contributions](#)

¹ https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeiBHEyLYDVbdcR3twjvdJ_NT6kR2qCpCA80gXDUR2vKiMtCQusp=pp_url